

Deux partenariats entre la Fondation Chagnon et Québec ne seront pas renouvelés

Ajouté le 18 mars 2016 par [La Table Régionale des OCF de Lanaudière](#) / [0 Commentaires](#)

Actualités

C'est en début de semaine que l'annonce d'abolition d'Avenir d'enfants et de Québec en forme issu du partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon ont fait l'objet d'analyse très critique dans les médias. En ces temps d'austérité et de coupures, plusieurs organismes communautaires se questionnent sur la raison d'être de ces PPP alors qu'ils ont besoin plus que jamais de financement à leur mission de base. Bien qu'on ne puisse être contre la volonté de la Fondation Chagnon de contribuer au développement social du Québec, les organismes en entrevue dans la vidéo suivante soulèvent plutôt les méthodes discutables utilisées par Avenir d'enfant et Québec en forme dans les dernières années.

Pour visualiser le segment vidéo diffusé au Téléjournal de Radio-Canada le 14 mars 2016: <http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-22h/2014-2015/segments/reportage/5946/partenariats-fondationchagnon-quebec?isAutoPlay=1> [<http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-22h/2014-2015/segments/reportage/5946/partenariats-fondationchagnon-quebec?isAutoPlay=1>]

La Fondation Chagnon ne reconduira pas les programmes Québec en forme et Avenir d'enfants, les deux plus importants partenariats qui la lient au gouvernement du Québec. Cette décision, prise d'un commun accord, survient alors que les critiques à l'encontre des partenariats sont nombreuses.

Pour lire l'article associé:

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2016/03/14/002-fondation-chagnon-avenir-d-enfants-quebec-en-forme-argent-verse-quebec-communaut.es.shtml> [<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2016/03/14/002-fondation-chagnon-avenir-d-enfants-quebec-en-forme-argent-verse-quebec-communaut.es.shtml>]
